

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 29 septembre 2026

N° VA_DEL2026_212

Objet : Programmation du contrat ville 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Monir EL MOUNAOUI , ayant donné pouvoir à Delphine HERENT, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Gisèle LEFEBVRE, Karim MESSAOUDI, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à Lahanissa MADI, Say SISOUVANNALATH, ayant donné pouvoir à Nathalie FAUQUET, Lisa LASSELIN, ayant donné pouvoir à François MERESSE, Mohamed AIT KASSI, ayant donné pouvoir à Antoine MARSZALEK, Meriem DAHMANI, ayant donné pouvoir à Farid OUKAID, Yohan TISON étant excusé.

Depuis 2015, la ville de Villeneuve d'Ascq est engagée, avec l'État, la Métropole Européenne de Lille et ses partenaires institutionnels de la politique de la ville dans la mise en œuvre du Contrat ville qui constitue le cadre contractuel d'intervention des politiques publiques en direction des quartiers prioritaires.

Le Contrat de ville a été renouvelé pour la période 2024-2030 sous le nom « Engagements Quartiers 2030 » par délibération VA_DEL2024_127 du 23 septembre 2024. Ce nouveau cadre vise à poursuivre et consolider les résultats obtenus, tout en renforçant l'action publique locale en faveur des territoires relevant de la géographie prioritaire, à savoir les quartiers de Pont-de-Bois, Hôtel de Ville, Résidence, Poste et Triolo, qui regroupent 16 064 habitants.

Cette démarche s'articule notamment autour des axes suivants :

- La réussite éducative et scolaires de tous les jeunes ;
- L'accès à l'emploi pour tous ;
- L'accès aux soins et prévention (notamment la santé mentale) ;
- Le vivre ensemble: cohésion sociale, engagement citoyen, sécurité et prévention de la délinquance, image et attractivité des quartiers, rééquilibrage territorial ;
- La transition écologique: précarité énergétique, renaturation de la ville agricole et urbaine ;
- La lutte contre l'isolement et la grande précarité: accès aux droits, transition numérique, accès à l'alimentation abordable et de qualité.

Ces axes prioritaires forment le socle sur lequel les communes de la MEL s'appuient pour décliner les leurs en corrélation avec les besoins spécifiques des populations de leur territoire.

La commune de Villeneuve d'Ascq, en adéquation avec ses diagnostics santé, besoins sociaux, développement durable et biodiversité, emploi et jeunesse a donc défini comme priorités:

- L'accompagnement de la jeunesse dans son ensemble (0 à 25 ans) et le soutien à la parentalité;
- L'amélioration de la cohésion sociale;
- La pérennisation des actions de conduite de la transition écologique à l'échelle de la Ville et des quartiers;
- La promotion du bien-être et de l'activité physique via des actions d'aller vers et l'amélioration de la santé mentale des jeunes;
- L'accès à l'emploi,
- La lutte contre la fracture numérique.

Après avis de la Commission Plénière du mardi 22 septembre 2026, Il est proposé aux membres du conseil de prendre connaissance de la participation de chacun des partenaires, au titre de la programmation 2026 du Contrat ville de Villeneuve d'Ascq, telles que reprises dans le tableau ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 2 octobre 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260929-229940A-DE-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 2 octobre 2026

Numéro 2026	Action N ou R	Porteur	Intitulé de l'action	Coût total de l'action	Montant total des subventions PV sollicitées	Participation VDA Politique Ville	CV	CV Interco/MEL
26867137	R	CS Centre ville	PIC	19 976 €		4 000 €	REGION	
26870386	R	CS Centre ville	Nos quartiers d'été (NQE)	21 517 €		3 500 €	REGION	
26870484	R	CS Centre ville	J'aime parler français: Apprendre, s'exprimer, s'intégrer	20 106 €	14 000 €	7 500 €	6 500 €	
26871648	N	CS Centre ville	TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE, CITOYENNE ET SOLIDAIRE	65 504 €	12 000 €	4 000 €	8 000 €	
26870644	R	CS Centre ville	Pôle santé bien être et insertion: De la prise de conscience à la mise en action	18 325 €	13 500 €	6 750 €	6 750 €	
26982938	N	Larc ensemble	Pour une Jeunesse Durable	21 974 €	10 500 €	6 000 €	4 500 €	
27032107	R	Larc ensemble	L'école de l'alphabétisation et du numérique	31 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	
27050213	R	Larc ensemble	Les parents se mobilisent vers l'emploi	20 520 €	14 500 €	7 500 €	7 000 €	
26991222	R	OMJC	Accès des jeunes à l'emploi et à la vie associative	23 990 €	10 000 €	5 000 €	5 000 €	
27079213	R	OMS	Développement du para sport pour les enfants en QPV	27 570 €	24 025 €	7 425 €	16 600 €	
27017883	R	Ateliers 2 arts plastiques	H(art)monie urbaine	25 000 €	4 000 €	2 000 €	2 000 €	
27194524	R	Institut Pasteur	Mobile Active santé	14 428 €	18 000 €	9 000 €	9 000 €	
27424581	R	MQ Jbrel	Green school	33 211 €	30 000 €	15 000 €	15 000 €	
27085258	R	Maison des Genêts	Le théâtre outil d'éducation à la citoyenneté.	21 103 €	16 843 €	9 343 €	7 500 €	
27085429	R	Maison des Genêts	« Art'Murs » , l'expression de la jeunesse	24 864 €	22 000 €	11 000 €	11 000 €	
26460803	R	Maison des Genêts	Tous Européens : Unis dans la diversité	25 573 €	21 730 €	10 865 €	10 865 €	
27058964	R	Service prévention et promotion de la santé	Défi sport santé	20 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	

Numéro 2026	Action N ou R	Porteur	Intitulé de l'action	Coût total de l'action	Montant total des subventions PV sollicitées	Participation VDA Politique Ville	CV	CV Interco/MEL
INTERCO - MEL								
26527302	R	Citeo	Equipe mobile de médiation éducative - Ambassadeurs par les pairs 2025	138 692 €		11 300 €		
27165638	R	AFEV	KAPS: colocation à projets solidaires	184 823 €		4 000 €		25 000 €
26708618	R	VRAC	Bien Manger dans Mon Quartier	85 295 €		3 000 €		10 000 €
26691169		CORIF	Les potenti'elles	38 500 €		2 000 €		18 500 €
Totaux				881 971 €	251 098 €	149 183 €	129 715 €	53 500 €